

Cent dix-neuvième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue à l'école Bruno Choquette, 275, boulevard Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 14ème jour d'avril 2008 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darce, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

**Autres présences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;

**01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 08.04.14**  
**001**

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

04.8 Nomination d'un délégué et d'un substitut à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Remplacer le point 14. « Levée de la séance » par :

14. Ajournement de la séance.

Reporter le point suivant à la séance d'ajournement du 21 avril 2008 :

05.1 Calendrier scolaire 2008-2009 (document séance tenante).

**ORDRE DU JOUR**

- 01 - Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 10 mars 2008 (document SG 08.04.14-04.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 04.2.1 De monsieur Claude Boudrias, secrétaire général à la Commission scolaire Pierre-Neveu : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet une demande d'allocation spécifique pour la promotion et la prévention de la sécurité dans le transport scolaire.
- 04.2.2 De madame Michelle Courchesne, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 68 735 \$ à la Commission scolaire dans le cadre de la mesure « Embellissement des cours d'école ». (Écoles Alberte-Melançon, Bruno Choquette, Jeann-Mance, Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc) et Saint-Joseph (Lacolle)).
- 04.2.3 De monsieur René Gauthier, secrétaire général à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet la réforme de la comptabilité gouvernementale.
- 04.2.4 De monsieur Pierre Houle, adjoint politique de monsieur André Riedl, député d'Iberville : Copie de la lettre d'appui à la demande de la Commission scolaire de sécuriser l'intersection de la route 112 et du chemin du Vide à Marieville, transmise à madame Julie Boulet, ministre des Transports.
- 04.2.5 De madame Brigitte Aspirot, adjointe aux conseillers politiques pour madame Julie Boulet, ministre des Transports : Accusé de réception de la résolution HR 08.02.11-004 afin de sécuriser l'intersection de la route 112 et du chemin du Vide à Marieville.
- 04.2.6 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 80 480 \$ à la Commission scolaire pour assurer les investissements nécessaires pour la mise en œuvre des programmes de formation générale des adultes reliés aux domaines des sciences et de la Technologie, ainsi que les aménagements requis pour accueillir les nouvelles ressources en Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement dans la région.
- 04.2.7 De madame Joane Saulnier, directrice générale de la M.R.C. du Haut-Richelieu : Résolution du Conseil municipal de la M.R.C. du Haut-Richelieu demandant à la Commission scolaire de maintenir le Volet II.
- 04.2.8 De monsieur André Parent, secrétaire trésorier de la Municipalité d'Ange-Gardien : Résolution du conseil municipal, en appui à la demande du Conseil d'établissement de l'école Paul-Germain-Ostiguy à l'effet de maintenir le Volet II.
- 04.2.9 De monsieur Rosaire Marcil, directeur général et secrétaire trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Rouville : Résolution de ladite municipalité, en appui à la demande du Conseil d'établissement de l'école Paul-Germain-Ostiguy, à l'effet de maintenir le Volet II.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Engagement à la direction du Service des ressources financières (document séance tenante DG 08.04.14-04.4).
- 04.5 Approbation du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, proposé par le directeur de l'école Félix-Gabriel-Marchand (document SG 08.04.14-04.5 et document SG 08.04-14-04.5a).
- 04.6 Approbation du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, proposé par le directeur de l'école Marguerite-Bourgeois (document SG 08.04.14-04.6 et document SG 08.04-14-04.6a).
- 04.7 Approbation du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, proposé par le directeur de l'école Mgr-Euclide-Théberge (document SG 08.04.14-04.7 et document SG 08.04-14-04.7a).
- 04.8 Nomination d'un délégué et d'un substitut à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- 05.1 **Reporté à la séance d'ajournement du 21 avril 2008** : Calendrier scolaire 2008-2009 (document séance tenante).
- 06.1 Calendrier scolaire 2008-2009 en formation générale - Adultes (document SREAFP 08.04.14-06.1).
- 06.2 Calendrier scolaire 2008-2009 en formation professionnelle (document SREAFP 08.04.14-06.2).

- 07.1 Nomination d'un délégué officiel et d'un substitut à l'assemblée générale de la Société de gestion du réseau des commissions scolaires (GRICS) (document TI 08.04.14-07.1).
- 08.1 Démission (document RH 08.04.14-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 08.04.14-08.2).
- 08.3 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2008-2009 (document RH 08.04.14-08.3).
- 08.4 Période de fermeture des établissements pour la période des vacances annuelles (document RH 08.04.14-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 25 février 2008 pour un montant de 3 696 553,31 \$, vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2008-04-14 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 mars 2008 pour un montant de 3 382 763,92 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2008-04-14 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 26 mars 2008 pour un montant de 3 749 253,30 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008-04-14 09.3).
- 09.4 Vente pour taxes MRC Rouville le 12 juin 2008 (document RF 2008-04-14-09.4).
- 09.5 Vente d'immeubles pour taxes (document RF 2008-04-14-09.5).
- 09.6 Nomination du vérificateur externe (document RF 2008.04.14-09.6)
- 10.1 Adjudication de contrats
  - 10.1.1 Réfection des toitures membranées : Écoles Sacré-Cœur (021) et Frère-André (document RM 08.04.14-10.1.1).
  - 10.1.2 Réfection des toitures membranées: Écoles Saint-Eugène et Mgr-EuclideThéberge (document RM 08.04.14-10.1.2).
  - 10.1.3 Aménagement des salles de toilettes: Écoles Henryville, Saint-Joseph (030) et Jean-XXIII (document RM 08.04.14-10.1.3)
  - 10.1.4 Aménagement des salles de toilettes: Écoles Saint-Alexandre, Jeanne-Mance, Notre-Dame-du-Sourire (document RM 08.04.14-10.1.4)
  - 10.1.5 Aménagement des salles de toilettes: Écoles Saint-Joseph (032) et Sacré-Cœur (042) (document RM 08.04.14-10.1.5)
  - 10.1.6 Réfection d'enveloppe extérieure : fenestration, maçonnerie et travaux connexes: École Crevier et Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 08.04.14-10.1.6)
  - 10.1.7 Réfection d'enveloppe extérieure : fenestration, maçonnerie et travaux connexes: Écoles Marguerite-Bourgeoys et Micheline -Brodeur (document RM 08.04.14-10.1.7)
  - 10.1.8 Contrat d'entretien des espaces verts – École Paul-Germain-Ostiguy (document RM 08.04.14-10.1.8)
  - 10.1.9 Acquisition de micro-ordinateurs neufs (document RM 08.04.14-10.1.9)
  - 10.1.10 Acquisition de micro-ordinateurs remis-à-neuf (document RM 08.04.14-10.1.10)
- 10.2 Projet de débarcadère – École Providence (document RM 08.04.14-10.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Ajournement de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Alain Nantel, animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, fait part des préoccupations de l'ensemble des animateurs, à l'égard d'une éventuelle réduction de ressources dédiées à ce service ainsi que des conséquences qu'une telle décision occasionneraient. Il rappelle également le rôle et les défis des animateurs.

Madame Raymonde Lapalme, orthopédagogue à l'école Mgr-Euclide-Théberge, s'inquiète et s'interroge sur les conséquences d'une intégration plus importante des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en classe régulière. Madame Lapalme mentionne que les besoins signifiants de certains élèves demandent un soutien accru de la part des orthopédagogues. Des coupures auraient pour conséquence d'alourdir leur tâche. Elle appelle à des décisions politiques éclairées. Comme piste de solution à la situation budgétaire de la Commission scolaire, elle suggère la tarification des parents pour les frais de surveillance du midi.

Madame Sarah Elmaleh, enseignante en classe de difficultés graves d'apprentissage, à l'école Notre-Dame-de Lourdes à Saint-Jean-sur-Richelieu, témoigne des craintes, des problématiques et des caractéristiques de ses élèves. Elle émet ses inquiétudes à l'égard d'une intégration plus importante en classe régulière. Madame Elmaleh plaide en faveur des classes à effectifs réduits.

Madame Solange Fournier, enseignante à l'école Alberte-Melançon, témoigne de l'incompréhension de l'équipe enseignante et des parents à l'égard du projet de réorganisation des services à la Commission scolaire et émet leur désaccord.

Madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, souligne la présence importante d'enseignantes et d'enseignants à la présente séance du Conseil des commissaires, et ce, afin de réaffirmer leurs inquiétudes, leurs préoccupations et leur désaccord à l'égard du projet d'organisation scolaire proposé par la direction de la Commission scolaire. Elle mentionne que le personnel enseignant ne partage pas la vision de la direction générale et du Conseil des commissaires. Pour eux, favoriser davantage l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en classes régulières vient compromettre la réussite d'un grand nombre d'élèves. Le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu requiert le statu quo pour le primaire et demande une année de transition pour le secondaire, et ce, afin d'identifier des pistes de solutions et des moyens à mettre en place.

Madame Côté dépose, séance tenante, aux membres du Conseil des commissaires, un ensemble d'articles parus dans différents journaux au sujet de l'intégration d'élèves en difficulté, en classes régulières. De plus, elle invite les commissaires à assister à une rencontre organisée par la CSQ pour le personnel enseignant de la Montérégie, le 30 avril prochain, portant sur l'intégration.

Mesdames Chantal Bissonnette de l'école Notre-Dame-de-Fatima, Sylvie Cloutier de l'école de Richelieu, Stéphanie Brunelle de l'école Paul-Germain-Ostiguy, Sophie Lessard de l'école Saint-Eugène, Nicole Choquette de l'école Frère-André, Manon Vallières de l'école Providence, Marie-Claude Mercier de l'école Saint-Gérard, Eve-Lyne Messier de l'école Jeanne-Mance, Emmanuelle Coache de l'école Saint-Joseph (Lacolle), Julie Désautels de l'école Saint-Vincent, Manon Métivier de l'école Crevier, Sarah Elmaleh de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, Sylvie Desranleau du Centre La Relance, Nathacha Lecompte de l'école d'Henryville, Tanya Woolcott de l'école Hamel, Julie Desrosiers de l'école Sainte-Anne, Dorice LeBlanc de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Josée Fontaine de l'école Chabanel, Johanne Hardy de l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville), Cloé Dandurand de l'école Notre-Dame-du-Sourire, Mélanie Fillion de l'école Saint-Michel, Joanne Vallée de l'école Aux-Quatre-Vents, Madone Benoit de l'école Du Petit Clocher, Julie Goyette de l'école Joseph-Amédée-Bélanger, Sylvie Trinqué de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), Francine St-Denis de l'école Des Prés-Verts, Annie Kucharski de l'école Beaulieu, Jocelyne Ouimet de la Polyvalente Marcel-Landry, Isabelle Bujold de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, Marjerie Lafrenière de l'école Saint-Lucien et Yvette Turgeon de l'école Laflamme ainsi que messieurs Mario Beauregard de l'école Bruno-Choquette, Gino Jean de l'école Mgr-Euclide-Théberge, Max Bergeron de l'école Alberte-Melançon, Antoine Leblanc de l'école Saint-Jacques, Yves Gauthier de l'école Saint-Alexandre, Daniel Godin de l'école Félix-Gabriel-Marchand, François Perron de l'école Marie-Rivier et Pascal Charland de l'école Marie-

Derome dépose, séance tenante, une pétition signée par du personnel enseignant de leur établissement respectif afin de réitérer aux commissaires les éléments suivants :

- que la Commission scolaire ne doit pas sabrer dans les services aux élèves;
- que l'intégration des élèves en difficulté dans les classes régulières a atteint ses limites;
- et que l'école publique est et doit demeurer une école de grande qualité.

Madame Jacinthe Côté dépose également, séance tenante, ces pétitions signées par du personnel enseignant des écoles Dr-Alexis-Bouthillier, Jean XXIII et Micheline-Brodeur.

Jeffrey Jacques, élève en cheminement particulier continu à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, dépose séance tenante, une pétition signée par environ 800 personnes à l'effet de conserver les services présentement offerts aux élèves en difficulté. De plus, il émet ses inquiétudes et ses préoccupations à l'égard des choix qui pourraient être faits.

Madame Josée Dandurand, parent d'un enfant ayant bénéficié de différents services offerts aux élèves en difficulté à la Commission scolaire, témoigne des bienfaits de ces services pour son enfant.

Madame Chantal Bissonnette, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Fatima et parent d'un élève, témoigne du vécu de son fils en lien avec la décision prise d'harmoniser les horaires du préscolaire et du primaire. Elle requiert que tous les impacts soient pris en compte dans le processus décisionnel.

Madame Sylvie Cloutier, enseignante à l'école de Richelieu, s'inquiète du soutien apporté, dans l'éventualité d'une intégration plus grande des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en classes régulières.

Monsieur Edgar Dupuis, parent d'une élève en difficulté d'apprentissage, déplore le façon dont les parents ont été informés de l'éventuelle réorganisation proposée. Il juge que les décisions qui pourraient être prises à l'égard des services offerts aux élèves en difficulté sont discriminatoires à leur égard.

Madame Brigitte Laquerre, parent d'un élève fréquentant l'école Sainte-Anne, déplore le climat ressenti aux écoles Sainte-Anne et du Petit Clocher et requiert qu'une direction à temps plein, pour chacune de ces écoles, soient affectées pour la prochaine année scolaire.

Madame Jocelyne Ouimet, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, témoigne du climat présentement ressenti dans les écoles, suite au projet de réorganisation des services. De plus, elle dépose séance tenante, une lettre d'une enseignante en adaptation scolaire, par laquelle cette dernière manifeste ses inquiétudes face à une intégration plus grande des élèves en difficulté en classes régulières.

Madame Julie St-Pierre, enseignante en classe de déficience intellectuelle légère à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, s'interroge sur les effets du projet de réorganisation des services offerts aux élèves en difficulté en lien avec leur éventuelle réussite. Madame Karine Girard, enseignante à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, appuie les propos de sa collègue. De plus, elle déplore la manque d'information à l'égard des parents.

Madame Mélanie Laurin, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys, appréhende qu'une intégration plus grande des élèves en difficulté ait pour conséquence que les élèves du régulier soient négligés. Les enseignantes et enseignants n'ayant plus le temps nécessaire à leur consacrer.

Un parent d'élève fréquentant l'école Joseph-Amédée-Bélanger, témoigne de ses inquiétudes quant aux effets que pourraient avoir le projet de réorganisation sur les services offerts à sa fille.

Madame Claudine Heppel demande sur quelles bases seront prise les décisions et de quelles façons seront informés les parents par la suite.

Monsieur Antoine Leblanc, enseignant, s'inquiète également des élèves qui fonctionnent bien et du temps que les enseignants pourront leur consacrer.

Madame Aimée Gaudette Leblanc, musicothérapeute à l'école Saint-Lucien, insiste sur l'importance d'un soutien nécessaire des professionnels pour les élèves intégrés en classes régulières. De plus, elle émet des inquiétudes face au roulement important des professionnels dans les établissements.

Monsieur Éric Plourde, vice-président du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, demande combien d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, officiellement reconnu, sont présentement intégrés et combien de nouveaux élèves seront intégrés pour la prochaine année scolaire.

Monsieur Germain Roy, parent d'élèves, offre son aide afin trouver des solutions aux problématiques soulevées. Des coupures devraient être envisagées qu'en dernier recours.

Madame Anita Leroux, parent, s'inquiète des effets d'une intégration en classe régulière pour sa fille. De plus, elle déplore le manque d'information à l'égard des parents en lien avec ce dossier.

#### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 10 MARS 2008 (document SG 08.04.14-04.1).**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 10 mars 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 08.04.14**  
**002**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 10 mars 2008 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Claude Boivin, directrice générale, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la séance du 10 mars 2008.

#### **04.2 CORRESPONDANCE**

04.2.1 De monsieur Claude Boudrias, secrétaire général à la Commission scolaire Pierre-Neveu : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet une demande d'allocation spécifique pour la promotion et la prévention de la sécurité dans le transport scolaire.

04.2.2. De madame Michelle Courchesne, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 68 735 \$ à la Commission scolaire dans le cadre de la mesure « Embellissement des cours d'école ». (Écoles Alberte-Melançon, Bruno Choquette, Jeann-Mance, Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc) et Saint-Joseph (Lacolle).

- 04.2.3. De monsieur René Gauthier, secrétaire général à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais : Résolution du Conseil des commissaires ayant pour objet la réforme de la comptabilité gouvernementale.
- 04.2.4. De monsieur Pierre Houle, adjoint politique de monsieur André Riedl, député d'Iberville : Copie de la lettre d'appui à la demande de la Commission scolaire de sécuriser l'intersection de la route 112 et du chemin du Vide à Marieville, transmise à madame Julie Boulet, ministre des Transports.
- 04.2.5. De madame Brigitte Aspirot, adjointe aux conseillers politiques pour madame Julie Boulet, ministre des Transports : Accusé de réception de la résolution HR 08.02.11-004 afin de sécuriser l'intersection de la route 112 et du chemin du Vide à Marieville.
- 04.2.6. De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 80 480 \$ à la Commission scolaire pour assurer les investissements nécessaires pour la mise en œuvre des programmes de formation générale des adultes reliés aux domaines des sciences et de la Technologie, ainsi que les aménagements requis pour accueillir les nouvelles ressources en Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement dans la région.
- 04.2.7. De madame Joane Saulnier, directrice générale de la M.R.C. du Haut-Richelieu : Résolution du Conseil municipal de la M.R.C. du Haut-Richelieu demandant à la Commission scolaire de maintenir le Volet II.
- 04.2.8. De monsieur André Parent, secrétaire trésorier de la Municipalité d'Ange-Gardien : Résolution du conseil municipal, en appui à la demande du Conseil d'établissement de l'école Paul-Germain-Ostiguy à l'effet de maintenir le Volet II.
- 04.2.9. De monsieur Rosaire Marcil, directeur général et secrétaire trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Rouville : Résolution de ladite municipalité, en appui à la demande du Conseil d'établissement de l'école Paul-Germain-Ostiguy, à l'effet de maintenir le Volet II.

#### **04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil et transmet certaines informations.

#### **04.4 ENGAGEMENT À LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES (document séance tenante DG 08.04.14-04.4)**

**HR 08.04.14**  
**003**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Silvie Mondat soit engagée au poste de directrice au Service des ressources financières, et ce, à compter du 4 août 2008.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.5 APPROBATION DU TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE OBLIGATOIRE OU À OPTION, PROPOSÉ PAR LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FÉLIX-GABRIEL-MARCHAND (document SG 08.04.14-04.5 et SG 08.04.14-04.5a)**

Considérant que conformément à l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, proposé par le directeur de l'école;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école Félix-Gabriel-Marchand a refusé d'approuver le temps alloué à chaque matière, lors de sa séance tenue le 20 février 2008;

Considérant qu'en raison des délais requis afin de procéder à l'organisation scolaire de la prochaine année, la direction générale a requis, le 18 mars 2008, le Conseil d'établissement de l'école Félix-Gabriel-Marchand de se conformer à leur obligation d'approuver le temps alloué à chaque matière, d'ici le 7 avril 2008;

Considérant que le 26 mars 2008, le président du Conseil d'établissement de l'école Félix-Gabriel-Marchand a avisé la direction générale de la Commission scolaire, que les membres dudit Conseil n'ont pas jugé pertinent de tenir une rencontre afin de modifier la décision concernant le temps alloué à chaque matière;

Considérant que l'article 218.2 de la Loi sur l'instruction publique permet à la Commission scolaire de prendre les moyens appropriés pour assurer le respect de la loi, notamment en substituant ses décisions à celles de l'établissement, après avoir mis en demeure l'école de s'y conformer;

Considérant le projet de grille matières 2008-2009, proposé par monsieur Charles Dalpé, directeur de l'école Félix-Gabriel-Marchand;

**HR 08.04.14  
004**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'approuver le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, proposé par le directeur de l'école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, tel que décrit au document déposé et portant le numéro SG 08.04.14-04.5a.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.6 APPROBATION DU TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE OBLIGATOIRE OU À OPTION, PROPOSÉ PAR LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOYS (document SG 08.04.14-04.6 et SG 08.04.14-04.6a)**

Considérant que conformément à l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, proposé par le directeur de l'école;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école Marguerite-Bourgeoys a refusé d'approuver le temps alloué à chaque matière, lors de sa séance tenue le 19 décembre 2007;

Considérant qu'en raison des délais requis afin de procéder à l'organisation scolaire de la prochaine année, la direction générale a requis, le 18 mars 2008, le Conseil d'établissement de l'école Marguerite-Bourgeoys de se conformer à leur obligation d'approuver le temps alloué à chaque matière, d'ici le 7 avril 2008;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école a refusé, une fois de plus, d'approuver le temps alloué à chaque matière, lors de sa séance tenue le 19 mars 2008;

Considérant que l'article 218.2 de la Loi sur l'instruction publique permet à la Commission scolaire de prendre les moyens appropriés pour assurer le respect de la loi, notamment en substituant ses décisions à celles de l'établissement, après avoir mis en demeure l'école de s'y conformer;

Considérant le projet de grille matières 2008-2009, proposé par monsieur Alain Camaraire, directeur de l'école Marguerite-Bourgeoys;

**HR 08.04.14**  
**005**

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'approuver le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, proposé par le directeur de l'école Marguerite-Bourgeoys, et ce, tel que décrit au document déposé et portant le numéro SG 08.04.14-04.6a.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.7 APPROBATION DU TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE OBLIGATOIRE OU À OPTION, PROPOSÉ PAR LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document SG 08.04.14-04.7 et document SG 08.04-14-04.7a).**

Considérant que conformément à l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, proposé par le directeur de l'école;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école Mgr-Euclide-Théberge a refusé d'approuver le temps alloué à chaque matière, lors de sa séance tenue le 16 janvier 2008;

Considérant qu'en raison des délais requis afin de procéder à l'organisation scolaire de la prochaine année, la direction générale a requis, le 18 mars 2008, le Conseil d'établissement de l'école Mgr-Euclide-Théberge, de se conformer à leur obligation d'approuver le temps alloué à chaque matière, d'ici le 7 avril 2008;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école a refusé, une fois de plus, d'approuver le temps alloué à chaque matière, lors de sa séance tenue le 26 mars 2008;

Considérant que l'article 218.2 de la Loi sur l'instruction publique permet à la Commission scolaire de prendre les moyens appropriés pour assurer le respect de la loi, notamment en substituant ses décisions à celles de l'établissement, après avoir mis en demeure l'école de s'y conformer;

Considérant le projet de grille matières 2008-2009, proposé par monsieur Michel Grisé, directeur de l'école Mgr-Euclide-Théberge;

**HR 08.04.14**  
**006**

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'approuver le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, proposé par le directeur de l'école Mgr-Euclide-Théberge, et ce, tel que décrit au document déposé et portant le numéro SG 08.04.14-04.7a.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.8 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

Considérant que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée de délégués de commissions scolaires;

Considérant que le nombre de délégués par commission scolaire est déterminé selon le nombre d'élèves fréquentant la commission scolaire;

Considérant qu'en fonction du nombre de ses élèves, la Fédération des commissions scolaires du Québec a informé la Commission scolaire qu'elle avait droit à sept délégués;

Considérant que six délégués ont déjà été nommés lors de la séance du Conseil des commissaires du 10 mars 2008;

Madame Lynda Tessier propose monsieur Stéphane Surprenant,  
Madame Lise Soutière propose monsieur François Blais;

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Monsieur François Blais refuse la proposition.  
Monsieur Stéphane Surprenant accepte la proposition.

En conséquence :

**HR 08.04.14**  
**007**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que monsieur Stéphane Surprenant, agisse à titre de délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 6 et 7 juin 2008.

Cette résolution annule la résolution HR 08.03.10-009 adoptée le 10 mars 2008, par laquelle monsieur Surprenant était nommé substitut d'un délégué officiel.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant que le Conseil des commissaires doit également désigner des substituts aux délégués nommés;

**HR 08.04.14**  
**008**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que madame Lise Soutière, agisse à titre de substitut d'un délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les 6 et 7 juin 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2008-2009 (document séance tenante).**

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du conseil des commissaires du 21 avril 2008.

**06.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2008-2009 EN FORMATION GÉNÉRALE - ADULTES  
(document SREAFP 08.04.14-06.1).**

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR 08.04.14  
009**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'adopter le calendrier scolaire 2008-2009 pour la formation générale des adultes, tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**06.2 CALENDRIER SCOLAIRE 2008-2009 EN FORMATION PROFESSIONNELLE  
(document SREAFP 08.04.14-06.2).**

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR 08.04.14  
010**

Il est proposé par madame Marlène Blais :

D'adopter le calendrier scolaire 2008-2009 pour la formation professionnelle, tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**07.1 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ OFFICIEL ET D'UN SUBSTITUT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DU RÉSEAU DES COMMISSIONS SCOLAIRES (GRICS) (document TI 08.04.14-07.1).**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom,

**HR 08.04.14  
011**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Claude Boivin en sa qualité de directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières soit et est par la présente nommée déléguée officielle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

Qu'en cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle, monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) avec le même mandat;

Que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS).

**Adopté à l'unanimité.**

**08.1 DÉMISSION (document RH 08.04.14-08.1)**

**HR 08.04.14  
012**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information, soit acceptée à compter du 22 avril 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 08.04.14-08.2)**

**HR 08.04.14  
013**

Considérant le motif « affaires personnelles »,

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 28 mars au 4 mai 2008 inclusivement, soit accordé à monsieur André Duteau, surveillant d'élèves, 15 heures et moins par semaine, à l'école Beaulieu.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.3 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2008-2009 (document RH 08.04.14-08.3)**

**HR 08.04.14  
014**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que, suite à la consultation menée auprès des syndicats et des associations de cadres, la liste des jours chômés et payés pour l'année 2008-2009, soit acceptée telle que présentée :

<b>JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2008-2009</b>		
Personnels visés : Gestionnaires, personnel de soutien, personnel professionnel.		
<b>Jour</b>	<b>Date</b>	
Lundi	30 juin 2008	Fête du Canada
Lundi	1 <sup>er</sup> septembre 2008	Fête du travail
Lundi	13 octobre 2008	Fête de l'Action de grâces
Lundi	22 décembre 2008	Jour additionnel
Mardi	23 décembre 2008	Jour additionnel
Mercredi	24 décembre 2008	Pour tenir compte de la veille de Noël
Jeudi	25 décembre 2008	Pour tenir compte de Noël
Vendredi	26 décembre 2008	Pour tenir compte du lendemain de Noël
Lundi	29 décembre 2008	Jour additionnel
Mardi	30 décembre 2008	Jour additionnel
Mercredi	31 décembre 2008	Pour tenir compte de la veille du Jour de l'An
Jeudi	1 <sup>er</sup> janvier 2009	Pour tenir compte du Jour de l'An
Vendredi	2 janvier 2009	Pour tenir compte du lendemain du Jour de l'An
Vendredi	10 avril 2009	Vendredi saint
Lundi	13 avril 2009	Lundi de Pâques
Lundi	18 mai 2009	Journée nationale des Patriotes
Mercredi	24 juin 2009	Fête nationale des Québécois
Dix-sept jours sont ainsi déterminés :		le 18 <sup>e</sup> jour est mobile et doit être pris, après entente avec le supérieur immédiat, au plus tard le 30 juin 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.4 PÉRIODE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE DES VACANCES ANNUELLES (document RH 08.04.14-08.4)**

**HR 08.04.14**  
**015**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières décrète la cessation partielle de ses activités du 14 au 25 juillet 2008 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 25 FÉVRIER 2008 (document RF 2008.04.14-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 25 février 2008 pour un montant de 3 696 553,31 \$, vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2008-04-14 09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 MARS 2008 (document RF 2008.04.14-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 mars 2008 pour un montant de 3 382 763,92 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2008-04-14 09.2).

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 26 MARS 2008 (document RF 2008.04.14-09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 26 mars 2008 pour un montant de 3 749 253,30 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008-04-14 09.3).

**09.4 VENTE POUR TAXES MRC ROUVILLE LE 12 JUIN 2008 (document RF 2008-04-14-09.4).**

**HR 08.04.14**  
**016**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que soit transmis, conformément à l'article 341 de la Loi sur l'instruction publique, pour les propriétés devant faire l'objet de vente d'immeubles pour taxes par la Municipalité régionale de comté de Rouville le 12 juin 2008, un état indiquant le montant des taxes scolaires dues et affectant chacun de ces immeubles, afin que ladite Municipalité tienne compte de nos réclamations lors de la préparation de sa liste.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.5 VENTE D'IMMEUBLES POUR TAXES (document RF 2008-04-14-09.5).**

**HR 08.04.14**  
**017**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la présidente de la Commission scolaire ou son représentant conformément à l'article 342 de la Loi sur l'instruction publique, soit autorisé à enchérir et acquérir, s'il y a lieu, pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, des immeubles lors de ventes d'immeubles pour taxes non payées.

**Adopté à l'unanimité.**

## **09.6 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE (document RF 08.04.14-09.6)**

Considérant que l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que pour chaque année financière, la Commission scolaire nomme un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de la Commission scolaire;

Considérant les négociations de gré à gré intervenues entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la firme de vérificateur actuel, soit « Rocheleau, Labranche & Associés »;

Considérant que la firme Rocheleau, Labranche & Associés répond aux critères exigés et que la Commission scolaire est satisfaite des services rendus,

**HR 08.04.14**  
**018**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De nommer la firme Rocheleau, Labranche & Associés, à titre de vérificateur externe de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, selon les termes et modalités négociés de gré à gré, et ce, pour les années 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010.

**Adopté à l'unanimité.**

## **10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

### **10.1.1 RÉFECTION DES TOITURES MEMBRANÉES : ÉCOLES SACRÉ-CŒUR (021) ET FRÈRE-ANDRÉ (document RM 08.04.14-10.1.1)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.04.14**  
**019**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, la réfection des toitures membranées suivantes :

- École Sacré-Cœur (021) : Omer Brault Inc., au montant de 72 800,00 \$ (taxes incluses);
- École Frère-André : Toiture Roger Lapointe Inc., au montant de 138 840,00 \$ (taxes incluses), selon l'option 2.

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.1.2 RÉFECTION DES TOITURES MEMBRANÉES: ÉCOLES SAINT-EUGÈNE ET MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document RM 08.04.14-10.1.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.04.14**  
**020**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, la réfection des toitures membranées suivantes :

- École Saint-Eugène : Omer Brault Inc., au montant de 55 300,00 \$ (taxes incluses);

- École Mgr-Euclide-Théberge : Entreprises Chatel Inc., au montant de 148 318,00 \$ (taxes incluses), selon l'option 2.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.3 AMÉNAGEMENT DES SALLES DE TOILETTES: ÉCOLES HENRYVILLE, SAINT-JOSEPH (030) ET JEAN-XXIII (document RM 08.04.14-10.1.3)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.04.14**  
**021**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, l'aménagement des salles de toilettes :

- École Henryville : Construction C. Charbonneau, au montant de 113 914,00 \$ (taxes incluses);
- École Saint-Joseph (030) : Constructions Dougène inc., au montant de 125 803,45 \$ (taxes incluses);
- École Jean-XXIII : Constructions Dougère inc., au montant de 94 206,65 \$ (taxes incluses).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.4 AMÉNAGEMENT DES SALLES DE TOILETTES: ÉCOLES SAINT-ALEXANDRE, JEANNE-MANCE, NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (document RM 08.04.14-10.1.4)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.04.14**  
**022**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, l'aménagement des salles de toilettes suivantes :

- École Saint-Alexandre : Axim Construction Inc., au montant de 156 614,06 \$ (taxes incluses);
- École Jeanne-Mance : Axim Construction Inc., au montant de 126 961,80 \$ (taxes incluses);
- École Notre-Dame-du-Sourire : Axim Construction Inc., au montant de 56 177,67 \$ (taxes incluses).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.5 AMÉNAGEMENT DES SALLES DE TOILETTES: ÉCOLES SAINT-JOSEPH (032) ET SACRÉ-CŒUR (042) (document RM 08.04.14-10.1.5)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.04.14**  
**023**

Il est proposé par monsieur Jacques Darce :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, l'aménagement des salles de toilettes suivantes :

- École Saint-Joseph (032) : Axim Construction Inc., au montant de 138 614,36 \$ (taxes incluses);
- École Sacré-cœur (042) : Axim Construction Inc., au montant de 98 167,36 \$ (taxes incluses);

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.6 RÉFECTION D'ENVELOPPE EXTÉRIEURE : FENESTRATION, MAÇONNERIE ET TRAVAUX CONNEXES: ÉCOLE CREVIER ET POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 08.04.14-10.1.6)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.04.14**  
**024**

Il est proposé par madame Madga Farès :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, la réfection d'enveloppe extérieure : fenestration – maçonnerie et travaux connexes suivants :

- École Crevier : Constructions Dougère inc., au montant de 199 900,00 \$ (taxes en sus);
- Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot : Construction G.C.P. inc., au montant de 169 000,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.7 RÉFECTION D'ENVELOPPE EXTÉRIEURE : FENESTRATION, MAÇONNERIE ET TRAVAUX CONNEXES: ÉCOLES MARGUERITE-BOURGEOYS ET MICHELINE-BRODEUR (document RM 08.04.14-10.1.7)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.04.14**  
**025**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, la réfection d'enveloppe extérieure : fenestration – maçonnerie et travaux connexes suivants :

- École Marguerite-Bourgeois : Constructions Dougère inc., au montant de 189 849,00 \$ (taxes en sus);
- École Micheline-Brodeur : Constructions Dougère inc., au montant de 163 000,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**Monsieur Stéphane Surprenant se retire de la séance pour la présentation, les délibérations et le vote qui pourrait se tenir à l'égard du prochain point.**

**10.1.8 CONTRAT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 08.04.14-10.1.8)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.04.14  
026**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'entretien des espaces verts de l'école Paul-Germain-Ostiguy, et ce, pour les années suivantes :

Soumissionnaire	2008	2009	2010
Entretien Paysager Pierre Boucher Inc. Saint-Jean-sur-Richelieu Section « A »	3 015,00 \$	3 015,00 \$	3 015,00 \$
Entretien Paysager Pierre Boucher Inc. Saint-Jean-sur-Richelieu Section « B »	1 010,00 \$	1 010,00 \$	1 010,00 \$
<b>TOTAL (taxes en sus)</b>	<b>4 025,00 \$</b>	<b>4 025,00 \$</b>	<b>4 025,00 \$</b>

Adopté à l'unanimité.

**10.1.9 ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS NEUFS (document RM 08.04.14-10.1.9)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 08.04.14  
027**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Compugen Inc., le contrat d'acquisition de micro-ordinateurs neufs au montant de 60 075,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

**10.1.10 ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS REMIS-À-NEUF (document RM 08.04.14-10.1.10)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.04.10  
028**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, CNB Computers Inc., le contrat d'acquisition de micro-ordinateurs remis à neuf au montant de 151 298,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

**10.2 PROJET DE DÉBARCADÈRE – ÉCOLE PROVIDENCE (document RM 08.04.14-10.2)**

Considérant le projet d'aménagement de la rue Courville proposé par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant l'intérêt de la Commission scolaire d'assurer la sécurité aux abords de l'école Providence;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école Providence s'est prononcé en faveur du projet d'aménagement de la rue Courville, lequel comprend la réfection du débarcadère pour les élèves fréquentant le service de garde de l'école Providence;

HR 08.04.14  
029

Il est proposé par monsieur François Blais :

De mandater la directrice générale afin de négocier et signer un protocole d'entente à intervenir avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, concernant l'intégration d'un projet de réaménagement du débarcadère de l'école à celui de la Ville, dans le cadre de la réfection de la rue Courville.

Le protocole d'entente devra prévoir une participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières d'environ 66 000,00 \$, ainsi que les conditions relatives au partage des responsabilités quant à l'entretien du débarcadère.

**Adopté à l'unanimité.**

## **11. COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Manon Côté mentionne que le Comité de parents a procédé notamment lors de leur rencontre du mois de mars dernier, à la consultation quant à la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications des services éducatifs dispensés dans une école.

À la rencontre du mois d'avril, ils ont reçu madame Marie-Thérèse Delfosse et monsieur François Lafortune, lesquels ont présenté la vision liée au modèle de services 2008-2009. Ils ont également procédé aux consultations eu égard à la Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif et à la Politique de gestion des services alimentaires.

## **12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

HR 08.04.14  
030

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Nancy Leblanc, élève en arpentage et topographie à l'École professionnelle de Métiers, pour sa nomination au titre de «Lauréate régionale 2007-2008 » au concours « Chapeau, les filles ! », lequel souligne l'engagement et l'excellence des femmes dans un métier traditionnellement masculin. Cet événement s'est tenu le 9 avril 2008 au Théâtre des Deux-Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
031

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Edith Bouthillette, élève en techniques d'usinage à l'École professionnelle de Métiers, pour sa nomination au titre de «Lauréate régionale 2007-2008 » au concours « Chapeau, les filles ! », lequel souligne l'engagement et l'excellence des femmes dans un métier traditionnellement masculin. Cet événement s'est tenu le 9 avril 2008 au Théâtre des Deux-Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
032

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Valérie Lavoie, élève en soudage-montage à l'École professionnelle de Métiers, pour sa nomination au titre de «Lauréate régionale 2007-2008 » au concours « Chapeau, les filles ! », lequel souligne l'engagement et l'excellence des femmes dans un métier traditionnellement masculin. Cet événement s'est tenu le 9 avril 2008 au Théâtre des Deux-Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
033

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Céline Grenier, élève en techniques d'usinage à l'École professionnelle de Métiers, pour sa nomination au titre de «Lauréate régionale 2007-2008 » au concours « Chapeau, les filles ! », lequel souligne l'engagement et l'excellence des femmes dans un métier traditionnellement masculin. Cet événement s'est tenu le 9 avril 2008 au Théâtre des Deux-Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
034

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Amélie Surprenant, élève en électricité à l'École professionnelle de Métiers, pour sa nomination au titre de «Lauréate régionale 2007-2008 » au concours « Chapeau, les filles ! », lequel souligne l'engagement et l'excellence des femmes dans un métier traditionnellement masculin. Cet événement s'est tenu le 9 avril 2008 au Théâtre des Deux-Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
035

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Karine Boulet, élève en mécanique automobile à l'École professionnelle de Métiers, pour sa nomination au titre de «Lauréate régionale 2007-2008 » au concours « Chapeau, les filles ! », lequel souligne l'engagement et l'excellence des femmes dans un métier traditionnellement masculin. Cet événement s'est tenu le 9 avril 2008 au Théâtre des Deux-Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Madame Boulet est également mise en nomination au niveau provincial.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
036

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que des félicitations soient adressées aux élèves faisant partie de l'Harmonie et de l'Harmonie relève de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi qu'à leurs enseignants madame Joanne Tétreault et monsieur Mario Charbonneau, pour leur prestation et performance rendues le 20 mars 2008, dans le cadre du Music Fest Québec, au Cégep Vanier à Saint-Laurent. Ces 2 harmonies se sont alors méritées une mention « Or ».

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
037

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à madame Stéphanie Brunelle, enseignante et à madame Sandy Lévesque, stagiaire, à l'École Paul-Germain-Ostiguy, ainsi qu'aux deux groupes d'élèves qui ont contribué à la présentation et au succès de la pièce de théâtre « Il était une fois Cléopâtre ».

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
038

Il est proposé par madame Johane Corbin :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Daniel Leblanc, directeur, madame Sophie Hovington, enseignante ainsi qu'à Simon Lapointe, Emile Danault-DeChantal et Emile Fugulin, élèves à l'école Jeanne-Mance, lesquels ont participé à un atelier intitulé « Comment faire tourner le vent à l'École » dans le cadre du colloque 2008 du Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales, ayant pour thème « J'entreprends ver(t) ma réussite ». Cet événement s'est tenu à Québec, les 3 et 4 avril 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
039

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que des félicitations soient adressées aux membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Jacques, notamment madame Sylvie Lamontagne, présidente ainsi qu'aux membres du Comité organisateur du souper – encan silencieux au profit du projet d'aménagement de la cour d'école tenu le 5 avril 2008, soient Marie-France Beaudoin, Eve Picotin, Carolyne Plante, David Ogden et Chantal Chevrefils, à la directrice de l'école madame Julie Bourbeau, à tous les bénévoles ainsi qu'aux généreux donateurs, lesquels ont contribué au succès de l'événement.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
040

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à Sara-Jeanne Wisniewski et Laurie Ménard, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, lesquelles se sont distinguées lors de la finale régionale de l'Expo-sciences Bell. De plus, elles participeront à la finale québécoise qui se tiendra du 17 au 20 avril prochain à l'École des technologies supérieures.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
041

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que des félicitations soient adressées aux élèves faisant partie de l'Harmonie de la Polyvalente Marcel-Landry ainsi qu'à leur enseignante, madame Louise Neault, pour leur prestation et performance rendues le 20 mars 2008, dans le cadre du Music Fest Québec, au Cégep Vanier à Saint-Laurent. Cette harmonie s'est alors méritée une mention d'argent.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
042

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées aux élèves faisant partie de l'Harmonie de l'École Beaulieu ainsi qu'à leur enseignant, monsieur Claude Roy, pour leur prestation et

performance rendues le 20 mars 2008, dans le cadre du Music Fest Québec, au Cégep Vanier à Saint-Laurent. Cette harmonie s'est alors méritée une mention « Or ».

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
043

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées aux élèves faisant partie de l'Harmonie, de l'Harmonie Relève et de l'ensemble vocal de l'école Dr-Alexis-Bouthillier ainsi qu'à leurs enseignants monsieur Denis Marcoux et madame Annie Allaire, pour leur prestation et performance rendues le 20 mars 2008, dans le cadre du Music Fest Québec, au Cégep Vanier à Saint-Laurent. Ces harmonies se sont alors méritées une mention « Or » tandis que l'ensemble vocal s'est mérité une mention « Bronze »

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
044

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Audrey-Anne Trudel, élève à l'école Beaulieu, laquelle s'est méritée le premier prix, dans le cadre de la dictée organisée par le Club Richelieu et tenue le 12 mars 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
045

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Virginie Roy, élève à l'école Beaulieu, laquelle s'est méritée le deuxième prix, dans le cadre de la dictée organisée par le Club Richelieu et tenue le 12 mars 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
046

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Lauriane Monette, élève à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, laquelle s'est méritée le quatrième prix, dans le cadre de la dictée organisée par le Club Richelieu et tenue le 12 mars 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
047

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Claire Girard, élève à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, laquelle s'est méritée le quatrième prix, dans le cadre de la dictée organisée par le Club Richelieu et tenue le 12 mars 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
048

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Monsieur Jean Rioux, enseignant en français à l'école Beaulieu, pour son implication dans le cadre de la dictée organisée par le Club Richelieu de Saint-Jean-sur-Richelieu. Monsieur Rioux a agi en tant que maître de cérémonie et représente un excellent diffuseur de la langue française de qualité.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
049

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Stéphanie Corriveau-Yvon, élève au Centre La Relance, laquelle a vu l'un de ses textes édité dans le recueil « Ma plus belle histoire ». De plus, le 1<sup>er</sup> avril dernier, madame Corriveau-Yvon a fait une lecture publique de son texte touchant et généreux. Une excellente performance.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
050

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Manon Carreau, enseignante à l'école Jeanne-Mance ainsi qu'à ses élèves, lesquels dans le cadre du 10<sup>ième</sup> Concours québécois en entrepreneuriat, ont remporté le premier prix , volet 1<sup>er</sup> cycle, pour la réalisation de sous-plats en courtepintes. En plus de la réalisation d'objets qui seront offerts aux mamans pour la Fête des mères, les élèves ont pu partager la connaissance et l'expérience d'ainées concernant un métier en voie de disparition, soit celui de « courtepointière ».

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
051

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Anick Ouellet, enseignante à l'école Napoléon-Bourassa ainsi qu'à ses élèves, lesquels dans le cadre du 10<sup>ième</sup> Concours québécois en entrepreneuriat, ont remporté le premier prix , volet 2<sup>e</sup> cycle, pour leur projet de coopérative de prêt d'équipement récréatif.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
052

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Tanya Drolet, enseignante à l'école Saint-Eugène ainsi qu'à ses élèves, lesquels dans le cadre du 10<sup>ième</sup> Concours québécois en entrepreneuriat, ont remporté le premier prix , volet 3<sup>e</sup> cycle, pour leur projet VERT le communEAU/TERRE. Ce projet consistait en l'organisation de séances d'information sur l'environnement dédiées aux élèves et à la communauté. Ce groupe d'élèves a également établi un partenariat avec le groupe « Katimavik », lequel encourage la réalisation de projets environnementaux.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 08.04.14  
053

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Sabine Gervais, enseignante au Centre La Relance ainsi qu'à ses élèves, lesquels dans le cadre du 10<sup>ième</sup> Concours québécois en

entrepreneuriat, ont remporté le premier prix , volet formation professionnelle et éducation des adultes, pour l'organisation d'un «quille-o-thon» au profit de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 08.04.14**  
**054**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Christiane Bessette, enseignante à l'école de Richelieu ainsi qu'à ses élèves, lesquels dans le cadre du 10<sup>ième</sup> Concours québécois en entrepreneuriat, ont remporté le prix « Coup de cœur », pour la réalisation et l'illustration d'un roman tiré à 150 exemplaires et dont les profits seront remis à l'Hôpital Sainte-Justine à l'intention des enfants recevant des traitements de dialyse.

**Adopté à l'unanimité.**

### **13. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'est ajouté.

### **14- AJOURNEMENT**

**HR 08.04.14**  
**055**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au 21 avril 2008, 19 h au Centre administratif de la Commission Scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Adopté à l'unanimité.**

---

**LA PRÉSIDENTE**

---

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**